

Tourisme : une carte interdépartementale pour (re)découvrir la Vallée du Rhône



Plusieurs offices de tourisme, implantés en Drôme, Vaucluse, Gard et Ardèche, ont souhaité créer une carte touristique commune. Une mutualisation des moyens qui permet de découvrir un territoire dans son intégralité.

Pour cette saison estivale 2021, l'Office de tourisme intercommunal Provence Côté Rhône (dont le siège est situé à Bollène), l'Office de tourisme Drôme Sud Provence (Pierrelatte), l'Office de tourisme Porte Sud Ardèche (Le Teil), l'Office de tourisme Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (Bourg-Saint-Andéol), l'Office de tourisme Provence Occitane (Bagnols-sur-Cèze), la Communauté de communes Aygues Ouvèze Provence (Camaret-sur-Aigues), l'Office de tourisme Pays d'Orange Châteauneuf-du-Pape (Orange), et l'Office de tourisme de Montélimar Agglomération (Montélimar), ont décidé de jouer collectif. Ces différentes structures ont en effet travaillé ensemble à la création d'une carte touristique commune.

Ce sont ainsi tous les territoires qui se situent de part et d'autre du fleuve Rhône qui sont mis à l'honneur. « Cette carte, c'est une grande nouveauté. Nous sommes arrivés à fédérer 8 offices de tourisme des régions avoisinantes afin de développer un support touristique interdépartemental. L'idée est montrer les points d'intérêts situés sur les deux rives du Rhône. En moins d'une heure, le touriste peut faire le plein de découvertes », confirme souligne Marc Rousseau, président de l'Office de tourisme Drôme Sud Provence, à l'initiative de cette collaboration.



À la découverte des richesses du territoire

La carte, éditée à plusieurs milliers d'exemplaires (et que l'on peut aussi télécharger gratuitement sur les sites internet des offices de tourisme concernés), s'étend ainsi de Vallon-Pont-d'Arc aux contreforts des Baronnies, et de Châteauneuf-du-Pape à Cruas. Les différentes curiosités y sont indiquées, à l'instar des points de vue, des villages perchés, etc.

Des thématiques communes sont aussi évoquées, à l'image des produits du terroir (huiles d'olive, fromages de chèvre, nougat...), des sites inscrits à l'Unesco (grotte Chauvet, théâtre antique et arc de triomphe d'Orange), l'œnotourisme ou encore les randonnées. « Pour nous, il s'agit de montrer la Vallée du Rhône dans son intégralité. Un touriste ne va pas rester cantonner à son hôtel ou dans sa chambre d'hôtes. Il va vouloir visiter le territoire dans lequel il séjourne », note encore Marc Rousseau.

Il est possible de télécharger gratuitement cette carte touristique interdépartementale sur https://www.drome-sud-provence.com/pratique/brochures-et-plans.

Adrien Morenas ambitionne une « Silicon valley de l'agroécologie » en Vaucluse



Ecrit par le 10 novembre 2025



Diplômé de l'école d'ostéopathie d'Avignon en juillet dernier, Adrien Morenas nous accueillait la veille de l'inauguration de sa permanence à Carpentras. Le député LREM de la 3° circonscription, 39 ans, revient pour l'Echo du mardi sur des sujets aussi majeurs que décisifs pour l'avenir du Vaucluse : pauvreté, attractivité, santé, foncier... L'occasion également d'évoquer les prochains colloques du parti LREM organisés ce week-end au parc des expositions d'Avignon.

150 âmes étaient réunies, 5 rue Bidault à Carpentras, pour l'inauguration de la permanence d'Adrien Morenas sur son 31. De nombreux élus et amis de longue date ont répondu présent, dont <u>Serge Andrieu</u> maire de Carpentras, <u>Jacqueline Bouyac</u>, vice-présidente de la Région sud, <u>Souad Zitouni</u>, députée de la 1^e circonscription ou le conseiller départemental <u>Max Raspail</u>. Quelques chefs d'entreprises ont agrémenté l'auditoire, rejoints par le directeur de l'hôpital de Carpentras ou la confrérie de la Fraise.

La veille, le marcheur carpentrassien, jean, polo et verbe incisif nous ouvrait ses portes. Fort de



l'investissement quotidien de son équipe parlementaire fraîchement formée, Marie Zwally et Vincent Berthelot en Vaucluse, Maurice Houzard à Paris, le député honore un agenda réglé comme du papier à musique. Jonglage habile entre visites d'entreprise, inaugurations, commémorations ou questions/réponses en permanence. Une hyperactivité qu'il entend mettre au service de ses administrés avec pour seul moteur : faire rayonner un département « pépite » dont le potentiel n'a rien à envier à ses voisins.

5^e département le plus pauvre de France

Triste record pour le département. Les vauclusiens pensaient qu'il occupait la 9 ou 10° position dans le top de la misère, voilà qu'une étude de l'Insee enfonce le clou. Le <u>Vaucluse brille en 5° position</u> devant le Gard. Le député, lui, évoque une 6° position selon les chiffres de l'Observatoire des inégalités. Inutile d'engager une bataille des chiffres, le problème de fond ne bouge pas d'un iota. « Ce qui est tragique, c'est que nous sommes passés du top 10 des plus riches au top 10 des plus pauvres. 30 années ont suffi à nous mettre dans cette situation », tranche le parlementaire.

Andrien Morenas aime à le rappeler, l'agriculture a très bien gagné sa vie durant les 30 glorieuses. « Tout le département a surfé sur ce statut de 'premier verger' de France. Mais les nouveaux défis n'ont pas été anticipés. » Très vite, l'homme évoque une myriade de facteurs handicapants, « il y a plus de résidences secondaires que principales, l'épicier est ouvert seulement quelques mois de l'année et une économie saisonnière s'est mise en place. » Le prix de l'immobilier, la classe moyenne qui tend à disparaître, le manque d'emplois à destination des vauclusiens en raison du manque de formation, autant d'éléments qui concourent selon lui à accentuer la paupérisation.

Parmi les projets qui appellent à une certaine hostilité chez l'interrogé : le tramway d'Avignon. « C'est un coût important pour un tramway qui dessert la gare centre mais pas la gare TGV, ni la zone étudiante ou les jeunes se retrouvent assignés à résidence. » Quid du bus? « Je doute fortement que les bus ramènent à 23h à Agroparc par exemple. » Avec un budget de cet acabit, l'élu aurait plutôt abondé un projet de raccordement des faubourgs isolés.



Ecrit par le 10 novembre 2025



Le député en discussion avec Bérangère Abba, Secrétaire d'Etat à la Biodiversité, suite à l'assemblée générale de la Fédération nationale de la pêche en France (FNPF). Crédit photo: Adrien Morenas.

« Je ne vois pas de projet fédérateur en Vaucluse »

Le <u>Plan pluriannuel d'investissement</u> (PPI) dévoilé par le Conseil départemental de Vaucluse révèle selon le député une absence de cap pour l'avenir. « Je ne vois pas de grandes orientations, pas de projet fédérateur en Vaucluse. Le volet social n'y figure même pas. Dommage de cantonner le département à la simple commune d'Avignon et du secteur Luberon. » Le suppléant de Brune Poirson aux législatives de 2017 regrette une « continuité », doublée d'une « absence de visibilité » dans la feuille de route du Département.



Les entreprises prometteuses ? Elles sont pourtant là et peuplent la circonscription. L'homme évoque tour à tour des fleurons tels que <u>Louis Martin</u>, <u>Charle et Alice</u>, <u>Juste bio</u>, <u>Batteries prod</u>, ou <u>Lumi'in</u>, pour ne citer qu'eux. Là où le bât blesse, la difficulté de recrutement. Un problème à prendre à bras le corps par les élus qui « doivent régler cela ». En matière de compétence, un numéro d'équilibriste s'engage, « si l'on assiste à l'intervention de l'Etat dans les politiques locales, il est très vite taxé d'intrusif, si l'Etat n'intervient pas, c'est également problématique. »

Selon Adrien Morenas, l'intelligence collective doit primer. Les solutions sont à trouver conjointement avec les élus locaux, les chefs d'entreprise, les présidents d'association, de fédérations professionnelles... Et même si les prérogatives ont été perdues après le départ de Brune Poirson du Gouvernement en 2020, le député tient à le rappeler, « les titres sont très honorifiques. Cela ne change rien pour le travail que je fais au quotidien. »



L'inauguration de la permanence avait lieu le 9 septembre, aux côtés de Marie Zwally et Vincent Bethelot. Crédit photo: Adrien Morenas.

Au chapitre <u>rénovation des collèges</u> dans le département, l'avis est mitigé. « Prenons l'exemple du collège Charle Doche à Pernes-les-Fontaines. Je n'ai pas l'impression que cela bouge énormément. »



Idem pour la demande de déviation de Mazan, dont le dénouement n'est pas connu. « J'ai une carrière qui a son unité de traitement à Carpentras et qui envoie quotidiennement 40 camions qui traversent Mazan. »

Loi SRU : le député prône « l'intercommunalisation »

La <u>loi SRU</u> (Solidarité et renouvellement urbain) doit s'opérer sur un bassin de vie selon le député. « Aujourd'hui, on est obligé de contraindre les communes, les logements sociaux ont été relégués, ses habitants mis dans un coin et on n'a rien fait pendant trop longtemps. » De l'aveu du député, payer une amende pour éviter la construction de logements sociaux est une disposition adoptée par certains maires pour « éviter de perdre de l'électorat ». Et d'interroger : « est-il normal qu'un bailleur social préfère payer des jours d'amende plutôt que de faire des travaux ? Si un juge impose des travaux, le bailleur social doit s'exécuter. »

Plus surprenant, « il ne manque pas de logement social, 50% des logements ne sont pas habités et j'ai un habitant sur deux qui ne veut pas déménager ici. J'ai de la place, le problème porte sur les conditions de vie. Je peux investir autant de millions, cela n'aura pas de grande utilité si le monde associatif n'est pas de retour par exemple. » Très vite, le député met sur la table les 4,5M€ perçus par la ville de Carpentras dans le cadre du dispositif d'Etat Cœur de ville, ou les fonds injectés lors de l'ouverture de Vallis Habitat. « Le panier de la mariée était assez joli alors qu'on était déficitaire. Si l'Etat ne s'en charge pas, l'établissement de logement aurait été en cessation de paiement. »

Sécurité, une affaire d'héritage politique

Place au sujet, ô combien épineux, de la sécurité. Le député nous renvoi fissa à l'historique. « On redonne des moyens qui ont été enlevés il y a 15 ans. On remet 10.000 policiers et gendarmes que les gouvernements successifs ont supprimés. C'est gentil d'entendre des leçons de morale, mais ce n'est pas moi qui ai signé la trajectoire des politiques de droite ou de gauche. Impossible de rendre le département attractif si c'est pour parler de <u>fusillades toutes les semaines</u>. L'Etat a sa part, les collectivités locales aussi. Comment réinvestir les quartiers ? Faut-il les détruire, inclure de la mixité, ce sont des questions qui se posent. C'est au Département d'y apporter la réponse et pas l'Etat. »



Ecrit par le 10 novembre 2025



Venue du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin suite aux fusillades répétées à Cavaillon. Crédit photo: Adrien Morenas.

Créer une « Silicon valley de l'agroécologie »

Parlons-en, du « verger de France ». Suite au gel d'avril, les agriculteurs vauclusiens bénéficieront du fonds d'urgence : 5000 euros par exploitation impactée et 1000 euros supplémentaires injectés par le département. Le député regarde la situation à travers le prisme du foncier. « Si un agriculteur veut s'installer ici, il est bien obligé d'acheter et de louer des hangars. Sauf qu'aucune banque ne prête 600.000 euros à un jeune agriculteur. Résultat, il partira en Ardèche pour acheter maison et terrain. »

Le potentiel ne manque pas, « on pourrait devenir pionnier en matière de transition écologique et de technologie. Si je devais soumettre des grandes orientations, je proposerais d'ouvrir une technopole axée sur l'agroécologie (ndlr: ensemble de méthodes de productions agricoles respectueuses de l'environnement). Un genre de Silicon valley de l'agroécologie qui fonctionnerait, j'en suis persuadé. »



L'artificialisation des terres ? L'ostéopathe est partisan du mantra : éviter, réduire, compenser. « Eviter une mesure préjudiciable pour l'environnement. Si je ne peux pas, réduire son impact de manière significative. Si je ne peux pas, trouver des moyens de compensation. On est obligé d'artificialiser, c'est la manière dont on le fait qui importe. Je ne suis pas obligé de construire sur dalles, je peux le faire sur pilotis. Cela se fait déjà sur les constructions de bois, beaucoup de fabricants le proposent au regard de l'impact environnemental. »

Gestion équilibrée de l'eau

Le député a notamment siégé en tant que vice-président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire. « J'ai eu la chance d'être rapporteur sur une mission d'information portant sur les ressources en eau. C'est un sujet qui me tient à cœur, notamment dans notre département. Avec la région et le département, mon travail est d'anticiper pour éviter que l'on soit en tension. » Le député collabore notamment avec l'agence Hauts de Provence Rhodanienne (HPR) sur des sujets tels que l'extension du canal de Carpentras. « Il faut que l'on puisse apporter l'eau dans ce territoire-là, pour les pompiers et pour les agriculteurs, dans le cadre d'un usage partagé et équilibré. » Objectif ? Concevoir et planifier les futures orientations jusqu'en 2050 afin d'anticiper les besoins d'eau sur notre territoire.

« Redonner à cette pépite le luxe qu'elle avait »

L'homme est soudainement piqué de nostalgie. « Quand je me suis engagé en politique, on ne cessait de dire que l'on avait une pépite qui végétait depuis 30 ans et qu'il fallait lui redonner le luxe qu'elle avait. On a accompagné des entreprises qui se sont réinstallées chez nous. Dernièrement, une personne a trouvé un local à 3km d'ici. La CFE (ndlr: Cotisation foncière des entreprises) dont elle s'acquittera sera profitable à la <u>Cove</u>. » En matière de potentiel, le département est un joyau brut. « Très peu de villes se situent à 2h40 de Paris, proches de l'A7 et l'A9 qui vous emmène en Italie. »

Alors le député écoute, analyse et tente d'apporter des réponses. Ou du moins de poser les bonnes questions. Tel est le cas pour <u>celle-ci</u>, écrite au ministre de l'Economie, lorsqu'au cœur de sa circonscription, le directeur d'un centre commercial lui fait part de ses inquiétudes. 300 collaborateurs soucieux et un chiffre d'affaires en forte baisse qui justifieront une demande d'adaptation du dispositif du passe sanitaire. « La réponse peut être communiquée dans un délai de 3 mois » nous explique le député. La patience est d'or.



Ecrit par le 10 novembre 2025



Maison de la pêche de Velleron à l'occasion du World Cleanup Day.

Conjuguer authenticité et modernité

Si le festival d'Avignon fait le bonheur de millions de festivaliers chaque année, le mont Ventoux est vu lui par « des milliards de personnes à l'occasion du <u>Tour de France</u>. » Un site plébiscité selon le député par beaucoup de touristes privilégiant la nature plutôt que le volet culturel. « Mon travail est de préserver cette authenticité, en y mettant un peu de modernité. » Et de citer une école de conception de jeux vidéo de Carpentras, avec laquelle il souhaiterait collaborer pour voir naître sur écran des miniséries et autres contenus ludiques sur ce site totémique. Le nouveau bureau qui a décidé dernièrement de la <u>réélection de Jacqueline Bouyac</u> à la présidence peut compter sur le député « à tout moment » pour accompagner de la meilleure façon et apporter un soutien logistique.

« Les écogardes m'ont fait part de leur volonté de pérenniser certains postes par exemple. Pour cela, il faut des fonds de la part de la Région et de l'Etat. » Toutefois, le partisan LREM déplore une capacité d'accueil qui montre ses limites. « J'ai deux parc d'attraction dans ma circonscription, et je n'ai pas d'hôtel à côté. » Un élément d'autant plus important que les touristes nationaux et locaux se déplacent dans les parcs durant plusieurs jours pour découvrir cette nature préservée.



Ecrit par le 10 novembre 2025



A la rencontre des écogardes du Mont-Ventoux à l'Ermitage de Saint-Gens sur la commune du Beaucet

Pass sanitaire en terrasse

Des échanges avec Patrice Mounier, président de l'<u>Umih 84</u> ? Il y en a eu au sein de la permanence. Notamment au sujet du pass sanitaire en terrasse qui a fini de cristalliser les <u>rancœurs</u> au sein de la profession. « Le pass est un mal pour un bien, qui a permis de passer l'été sans tomber dans une situation catastrophique. Les bretons avaient fermé, le couvre-feu était instauré en Corse et en Espagne. Nous n'avons pas eu tout ça », démontre le député. Et d'énumérer les parachutes déployés par l'Etat : prise en charge du chômage partiel, fonds de solidarité compensant la perte de chiffre d'affaires, aide aux paiement des cotisations, PGE, etc. Quid des charges fixes ? « Un dispositif de prise en charge a été instauré pour les personnes éligibles. Notez que beaucoup de restaurateurs sont propriétaires des



murs », souligne-t-il.

« Une restauratrice que je connais a fait une excellente saison. Les touristes étaient obligés de présenter le pass pour voyager. Beaucoup de restaurateurs ont utilisé ce qui était donné pour investir dans leurs locaux et c'est très bien. Mais ce qu'on demande en contrepartie, c'est de contrôler. » Pour le député, les dégâts financiers auraient été bien pires si la 4° vague avait touché de plein fouet une population non vaccinée. « C'est la fermeture de l'établissement assurée. Je ne pense pas que l'Etat aurait la capacité de combler comme il l'a fait pendant un an si le scénario était amené à se reproduire », s'interroge l'élu qui constate une montée en épingle des mécontents.



Puis échange avec M. Patrice Mounier, Président de l'UMIH84 sur le pass sanitaire et son application au sein des restaurants et terrasses.

« Si j'ai fait 5 ans d'étude, ce n'est pas pour faire de l'ésotérisme »



Quid de l'obligation vaccinale pour le personnel soignant ? « Si j'ai fait 5 ans d'étude, ce n'est pas pour faire de l'ésotérisme. On m'a appris les bienfaits des instructions médicales, les infirmiers ont eu la même formation que moi. Quand on travaille en service de réanimation et qu'on constate que 90% des personnes n'ont pas été vaccinées, la saturation l'emporte. Aussi bien physiquement que mentalement. La vaccination est un moindre mal qui me parait logique. C'est un devoir en tant que soignant. Si demain, quelqu'un de mon entourage décède parce qu'un personnel du corps médical, quel qu'il soit, n'a pas eu l'intelligence de se faire vacciner, je le prendrais très mal. » Même son de cloche concernant les tests bientôt payants dans l'hexagone. « Les 100 millions d'euros que je donne de test PCR, c'est de l'argent que je ne peux pas investir dans les hôpitaux. Je suis plus occupé par les lits de réanimation que les tests de confort de certains. »

Commission fraude sociale

Les commissions d'enquête dans lesquelles le parlementaire a été membre ou rapporteur, ou bien les missions d'information ? Il y en a pléthore. Lutte contre les groupuscules d'extrême droite, sûreté des installations nucléaires, développement durable, analyse des freins à la transition, évolution des formes de racisme, conflit d'usage en situation de pénurie d'eau ou mission d'information sur les agrocarburants. Celle qui éveille notre curiosité : la commission d'enquête relative à la lutte contre les fraudes aux prestations sociales. « On s'est rendu compte que certains centenaires décédés ont continué à percevoir des aides par exemple. L'arnaque à la carte vitale est un secret de polichinelle. Si je prends du budget pour donner à quelqu'un, je l'enlève à l'autre. »

L'arnaque sociale fait-elle réellement vaciller notre système démocratique solidaire? Les maux ne sontils pas nichés ailleurs, au sein-même des paradis fiscaux par exemple? « Bien évidemment, l'évasion fiscale existe. Il n'empêche que le gouvernement a pris une décision d'ampleur concernant la taxation des Gafam. En matière de fiscalité, sous l'air Trump, ce n'était pas facile de taper sur les américains. Souvenez-vous, en guise de réponse, nous avons eu un petit problème avec les viticulteurs... Cela demande de la pugnacité et Bruno Le Maire a su en faire preuve. La France a retrouvé une certaine image sur la scène internationale. »



Ecrit par le 10 novembre 2025



Chaque année, le député parraine un jeune via la mission locale

Engagement en Afhganistan

Comment dessiner le portrait du député sans évoquer la Défense. L'engagement militaire nourrit l'histoire de celui qui a servi pendant plus de huit ans dans la Marine nationale, de 2001 à 2006. « C'est quelque chose qui marque », confie-t-il. Le député se trouvait sur le porte-avions Charles de Gaulle, dans le cadre de missions de contre-terrorisme et de maintien de la paix. Début septembre, il participait à la commémoration de la disparition du Commandant Massoud à Genève. « Le même jour, les talibans détruisaient la tombe d'Ahmad Shah Massoud, en s'attaquant au symbole de résistance. » Une actualité brûlante qui ne peut laisser muet celui qui connaît les complexités du terrain et pour qui 3 piliers sont nécessaires pour stabiliser un peuple et éviter ainsi un flux migratoire : éducation, nutrition et santé.

Le député tient à le préciser, la France n'a pas de responsabilité à avoir en matière d'accueil des réfugiés, le pays a « toujours fait son travail ». La présence militaire française était largement réduite, on



parlera plus de « protectorat américain ». Toutefois, l'accueil des peuples fait « partie du fondement de notre république. Car en effet nous ne pouvons, ni ne devons détourner les yeux face au retour en force de l'Émirat islamique d'Afghanistan : un régime qui n'a rien à envier à Daesh, un régime d'une barbarie inouïe, un régime obscurantiste, un régime dont nous ne pouvons tolérer les exactions. Il en va de l'honneur de la France. Il en va du respect de nos valeurs humanistes universelles », conclue le parlementaire.

« Nous sommes prêts pour la bataille présidentielle »

Comment va LREM? « Elle va bien. Des élus apolitiques soutiennent la majorité présidentielle. La diversité du parti fait sa différence, aussi bien au niveau ethnique que s'agissant des courants de pensée. Nous n'avons pas construit un parti en fonction d'un dogme politique. On nous reproche bien souvent de ne pas avoir de doctrine. La droite gaulliste, la gauche de Jean Jaurès. On prouve que l'on peut avoir un peu des deux. » Le mépris de l'opposition? « On l'entend souvent, mais c'est plutôt l'opposition qui prend la parole en premier à l'Assemblée. Sur 2h de questions écrites, ma majorité en a plus que 5 contre 8 auparavant. C'est justement pour laisser de la place à tous. C'est le jeu législatif. »

Preuve de la « vitalité » de la famille LREM en Vaucluse, les prochains colloques auront lieu les 2 et 3 octobre au parc des expositions d'Avignon, sous la houlette de Michèle Malivel, patronne de LREM Vaucluse. « Nous avons un réel désir de militantisme. Nous sommes prêts pour la bataille présidentielle si le président repart. Deux grosses échéances nous attendent. » Le député briguera-t-il un nouveau mandat aux prochaines législatives ? « Si on me le demande... » répond-t-il, le sourire énigmatique aux lèvres.

Enedis s'engage pour la mobilité électrique en Vaucluse



Ecrit par le 10 novembre 2025



Sur le Vaucluse, <u>Enedis</u> s'engage pour la mobilité électrique. « Quels que soient les motifs de vos déplacements, personnels, professionnels, pour des trajets courts ou longs, si vous optez pour vous déplacer à bord d'un véhicule électrique, Enedis vous accompagne et raccorde les bornes de recharge, qu'elles soient publiques ou privées », déclare <u>Sebastien Quiminal</u>, directeur territorial Enedis Vaucluse.

L'entreprise de service public, qui possède la 2ème flotte de véhicules électriques en France, joue un rôle clé en raccordant toutes les bornes de recharge au réseau public de distribution électrique. Sur le Vaucluse, Enedis construit, en lien avec les acteurs locaux, de nouvelles solutions de recharge adaptées aux différents usages.

Une flotte à 70% électrique d'ici 2030

Avec 38 000 salariés au service de 37 millions de clients, Enedis poursuit un nouvel objectif : disposer



d'une flotte à 70% électrique d'ici 2030, à 20% d'ici fin 2021. Enedis poursuit ses investissements pour le déploiement de bornes sur ses sites, à la fois pour ses véhicules d'entreprise mais également pour la recharge des véhicules de ses salariés. Les sites de l'entreprise sont ainsi équipés de bornes de recharge, dont certaines en accéléré.



L'objectif est d'équiper 100% des aires d'autoroutes en France pour 2022. Crédit photo: Enedis

511 points de charge publics en Vaucluse

La France compte aujourd'hui près de 40 000 bornes de recharge qui sont ouvertes au public, connectées au réseau électrique grâce à Enedis. Dans le Vaucluse, 511 points de charge publics sont à ce jour installés et à la disposition des habitants, des entreprises, quel que soit l'usage. Enedis accompagne les particuliers, entreprises et acteurs de la mobilité pour répondre au défi lancé par la mobilité électrique. « Côté Enedis, nos réseaux sont dimensionnés pour répondre à ces nouveaux besoins. Toutes les Infrastructures de Recharge pour véhicule électrique (IRVE) » sont en effet raccordées par Enedis sur le



réseau public de distribution électrique.

Lire aussi : (Vidéo) Apt : Enedis mise sur les mobilités douces

Equiper 100% des aires d'autoroutes en France pour 2022

Avec 45% des français habitant en immeuble et 90% de la recharge qui s'effectue au domicile ou au travail, Enedis met l'accent sur les solutions de recharge dans le résidentiel collectif. Les autres publics accompagnés, les entités publiques et les syndicats avec l'accompagnement des collectivités locales dans l'établissement de leur Schéma Directeur pour le raccordement des bornes publiques, les autres acteurs investissant sur le domaine public : entreprises, aménageurs, autoroutiers, centres commerciaux. Actuellement, Enedis participe à l'équipement des aires d'autoroute afin de favoriser les longs trajets notamment sur « l'autoroute du soleil » A7. L'objectif est d'équiper 100% des aires d'autoroutes en France pour 2022. Les 3 aires concernées dans le Vaucluse sont les suivantes : Mornas Village, Mornas les Adrets et Sorgues.

L.M.

GRDF offre un véhicule à la Fondation agir contre l'exclusion du Vaucluse





Ecrit par le 10 novembre 2025



<u>Face Vaucluse</u> (Fondation agir contre l'exclusion) peut compter sur ses partenaires dont GRDF fait partie. Pour soutenir et accompagner les besoins locaux, GRDF a fait don d'un véhicule Clio à Face afin de l'aider à aller à la rencontre des publics défavorisés. Ce véhicule a été remis il y a quelques jours par <u>Philippe Rechiniac</u>, directeur territorial GRDF Vaucluse, à <u>Pierre-Hubert Martin</u>, président de Face Vaucluse.

« GRDF est engagé aux côtés de Face depuis de nombreuses années et développe diverses initiatives pour soutenir le réseau dans les territoires et au niveau national. Ce partenariat vise à prolonger l'engagement de l'entreprise dans la lutte contre la précarité énergétique, en confiant à Face des missions de médiation et de sensibilisation pour lesquels il est expert, et en lui apportant un soutien logistique », déclare le gestionnaire de réseau de distribution de gaz.





Un partenariat sous le signe de la solidarité à destination des publics isolés.

L.M.



Le Vaucluse roulera en mode hiver dès le 1er novembre



La loi montagne 2021 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2021 et rendra obligatoire l'équipement des véhicules dans les régions montagneuses durant la période hivernale. 28 communes vauclusiennes devraient être concernées.

Le <u>décret n°2020-1264</u> du 16 octobre 2020 vise à améliorer la sécurité et les conditions de circulation des usagers en cas de neige ou de verglas sur la chaussée. Cette loi impose le port de pneumatiques homologués ou la détention d'équipements du 1^{er} novembre au 31 mars dans certaines communes sélectionnées par la préfecture et ce durant chaque période hivernale. Jusqu'à présent et jusqu'au 1^{er} novembre 2021 des panneaux B26, situés sur certaines routes rendent obligatoires le port d'équipements spéciaux sur les véhicules lorsque ces routes sont enneigées. Néanmoins, le panneau B26 sera maintenu dans des zones difficiles d'accès. Le décret concerne uniquement le territoire français. En cas de déplacement dans un autre pays Européen, il convient de se renseigner sur la législation locale en terme d'équipement.



Quels sont les équipements obligatoires ?

L'ensemble des véhicules devront s'équiper de chaînes de neige ou de pneus hiver ou 4 saisons. Ces derniers auront été reconnus par la loi montagne. Seront autorisés les pneus ayant le marquage : M+S (Mud et snow), ce marquage correspondant à l'ancienne définition réglementaire d'un pneu neige. Ces pneus seront autorisés uniquement durant la période de transition qui prendra fin le 1er novembre 2024 ; 3PMSF (3 Peak mountain snow flake). Ces pneus seront ainsi obligatoires à partir du 1er novembre 2024. Les pneus 3PMSF répondent à une certification européenne garantissant une adhérence minimale sur neige lors des phases d'accélération ou de freinage.

Les communes vauclusiennes qui devraient être concernées :

- Aurel
- Auribeau
- Bastide-des-Jourdans
- Beaumont-du-Ventoux
- Bédoin
- Brantes
- Buoux
- Caseneuve
- Castellet-en-Luberon
- Gignac
- Lagarde-d'Apt
- Lioux
- Malaucène
- Monieux
- Murs
- Rustrel
- Saignon
- Saint-Christol
- Saint-Léger-du-Ventoux
- Saint-Martin-de-Castillon
- Saint-Saturnin-lès-Apt
- Saint-Trinit
- Sault
- Savoillan
- Sivergues
- Viens
- Villars
- Vitrolles-en-Lubéron





L'employeur peut-il financer ces équipements ?

« Même s'il n'existe aucune obligation d'équiper les véhicules de fonction de pneus neige, cela ne veut pas dire que l'employeur doit laisser circuler les salariés de son entreprise dans des véhicules non-adaptés aux conditions hivernales, explique par <u>Isabelle Vénuat des Editions Tissot</u>. En tant qu'employeur, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique des salariés en mettant notamment en place des mesures de prévention des risques professionnels (Code du travail, art. L. 4121-1).

Si, lors de cette évaluation des risques, il identifie un risque routier lié à la période hivernale (verglas, gel, neige), il doit mettre en œuvre les mesures de prévention adéquates : formation, interdiction d'utiliser les véhicules, voire équiper les véhicules de pneumatiques adaptés à la saison et ce, même si la réglementation ne l'impose pas encore...

Pour rappel, le risque routier est aujourd'hui la première cause d'accident mortel du travail pour l'ensemble des professions. Et n'oublions pas que, pour les juges, le fait de laisser ses salariés circuler dans des véhicules présentant un danger pour leur santé et leur sécurité entraîne nécessairement la responsabilité de l'employeur... «

© Géo-IDE Cartographie

L.M.

Artisanat : il y a eu davantage d'apprentis en Vaucluse en 2020



Ecrit par le 10 novembre 2025



Malgré le Covid on a dénombré 1 690 apprentis dans le secteur de l'artisanat en Vaucluse en 2020. Un chiffre en hausse de 2% par rapport à l'année scolaire précédente 2018/2019. Au niveau régional, la nouvelle édition du baromètre ISM (Institut Supérieur des Métiers)-MAAF de l'artisanat fait également apparaître une hausse moyenne de 2% sur la même période. C'est le département des Hautes-Alpes qui enregistre la plus forte hausse (+6 %), devant les Alpes-Maritimes (+5%), les Bouches-du-Rhône (+3%), les Alpes-de-Haute-Provence (+2%) et le Var (-3%)

Deuxième département de France en nombre d'apprentis de l'artisanat, les Bouches-du-Rhône concentre le plus grand nombre d'apprentis de la région (4 480). En tout, en 2020 la région Provence-Alpes-Côte d'Azur totalisait 12 230 sur les 153 300 apprentis de l'Hexagone.

« Après une relative stabilisation des effectifs en 2018-2019, le nombre d'apprentis de l'artisanat augmente significativement dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019-2020, constate Marielle Vo-Van Liger, directrice marketing et communication MAAF. Le secteur, de par sa grande variété de métiers, attire de nombreux jeunes désireux de développer un savoir-faire aux côtés de professionnels qualifiés mais également, et de plus en plus, les individus en reconversion. Une dynamique



encourageante permise par les campagnes de promotion de l'apprentissage menées depuis plusieurs années pour redorer le blason d'une formation trop longtemps délaissée et dévalorisée. »

Nombre d'apprentis par département en 2019/2020 avec l'évolution par rapport à l'année scolaire 2018/2019.

Le BTP et la coiffure

Dans la région, les effectifs augmentent dans la plupart des secteurs au premier rang desquels le secteur du BTP qui enregistre une hausse de 4% (5 320 apprentis). Dans les secteurs de l'artisanat de l'alimentation et des services, ils enregistrent des hausses respectives de +3% (2 180 apprentis) et +1% (3 830). Seul l'artisanat de fabrication enregistre une baisse de -5% de ses effectifs en apprentis (900). Par ailleurs, en effectif ce sont les métiers de la coiffure et du jardinage qui attirent traditionnellement le plus grand nombre d'apprentis dans la région. En nombre d'apprentis, les cinq premiers diplômes préparés sont les CAP métiers de la coiffure (730 apprentis), les BP coiffure (690 apprentis), les CAP jardinier/paysagiste (550 apprentis), les CAP pâtissier (550 apprentis) et les CAP monteur en installations sanitaires (510 apprentis). Il s'agit de diplômes pouvant être préparés dès la sortie du collège, à l'occasion d'une réorientation et d'un second parcours mais aussi, pour les demandeurs d'emploi, lors d'une reprise de formation.

Des taux d'emploi supérieurs

Quel que soit le secteur, pour la grande majorité des apprentis de l'artisanat, l'insertion professionnelle se fait dans les 6 mois suivants la formation : 64 % des apprentis sont ainsi en emploi 6 mois après l'obtention de leur diplôme. C'est dans l'artisanat de fabrication que le taux d'emploi est le meilleur (69%) : les apprentis de ce secteur sortent en effet généralement avec un niveau de diplôme plus élevé. A titre de comparaison, seuls 40 % des étudiants qui se forment aux mêmes diplômes par la voie scolaire classique ont trouvé un emploi 6 mois après la fin de leur formation. Au moment de l'embauche, l'entreprise donne bien souvent l'avantage à l'ex-apprenti qui possède déjà une expérience du métier et, plus généralement, du monde professionnel.

« Dans le contexte de la difficile insertion professionnelle des jeunes, que la crise sanitaire est venue aggraver, les ex-apprentis possèdent un avantage indéniable, explique Catherine Elie, directrice des études et du développement économique de l'ISM. Leurs profils sont très plébiscités par les employeurs, de plus en plus regardants sur les expériences professionnelles passées de leurs potentielles nouvelles recrues ainsi que sur leur connaissance du monde du travail. Avec un taux d'emploi à 77 %, ce sont les ex-apprentis avec le niveau de diplôme le plus élevé – Brevet Professionnel, Brevet Technique des Métiers, BTS et supérieur – qui sont les plus avantagés. À noter que l'état du marché influe également significativement sur les débouchés : dans certaines spécialités très recherchées (ambulancier, couvreur ou bien encore boucher), le taux d'emploi est très élevé, pouvant atteindre 90%! »

L.G.



Gel : le département de Vaucluse attribue une aide de 1000€ par agriculteur



Lors de la dernière séance de l'assemblée, le Conseil départemental de Vaucluse a choisi de compléter le fonds d'urgence de l'Etat par une aide départementale d'un montant de 1 000€ pour chaque dossier, soit un montant global de 248 000 €. Cette contribution solidaire sera versée dans les semaines à venir.

L'épisode de froid exceptionnel survenu les 7 et 8 avril 2021 a provoqué des dégâts considérables sur les productions agricoles vauclusiennes. Les producteurs de fruits à noyaux et à pépins sont les plus impactés de par leur récolte en fin de printemps. « Au-delà des exploitations touchées, c'est l'ensemble de la chaîne de production agricole qui est fragilisée, voire menacée. Les pertes globales sont estimées entre 380 et 540 millions d'euros pour le Vaucluse », précise Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Au fond d'urgence de l'Etat, le Département attribue une aide de 1000€



supplémentaires par agriculteur.

Le fonds d'urgence en Vaucluse : 5 000€ par exploitation, 1,06M€ au total

L'Etat a souhaité mettre en place un dispositif exceptionnel et il a élargi les critères d'attribution habituels de ses aides. Il a créé un fonds d'urgence doté d'une enveloppe de 1 065 000€ pour le Vaucluse ayant pour but d'aider les exploitations qui ont subi des pertes de récolte et dont la trésorerie ne permet plus de faire face aux dépenses immédiates, nécessaires à la poursuite de leur activité et aux besoins essentiels du foyer. En Vaucluse, l'aide financière attribuée par l'Etat est d'un montant plafonné à 5 000€ par exploitation.



Séance de l'Assemblée départementale de Vaucluse du vendredi 24 septembre 2021. Photo: Département de Vaucluse

418 dossiers déposés

Sont prioritaires pour l'attribution de ces aides : les exploitations de vergers de fruits à noyaux (cerises, abricots, prunes, pêches nectarines et amandes) ainsi que les nouveaux exploitants et jeunes agriculteurs récemment installés et les exploitations plusieurs fois sinistrées en raison d'aléas climatiques. La

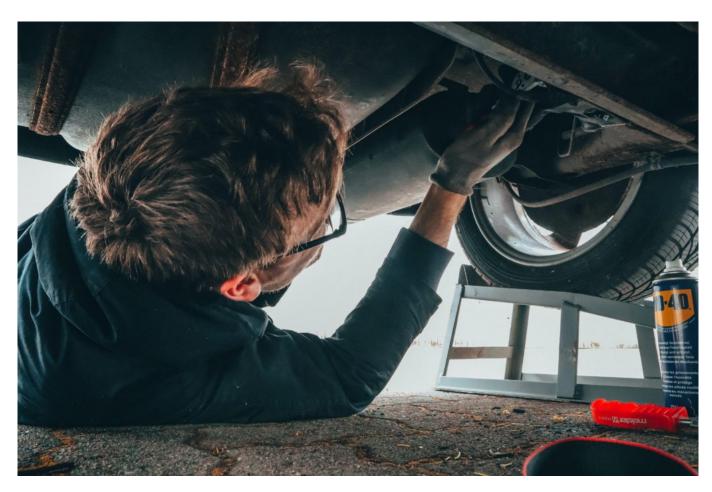




subvention est également modulée en fonction des surfaces plantées en fruits à noyaux et elle concerne uniquement les agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé dans le département. 418 dossiers ont été déposés et 248 dossiers ont été retenus sur la base des critères prédéfinis.

L.M.

Quels sont les garages plébiscités par les vauclusiens ?



A l'instar des récompenses attribuées aux meilleurs restaurants et hôtels, <u>Allogarage</u> dévoile pour la 8ème année consécutive sa sélection des meilleurs garages de France 2021.

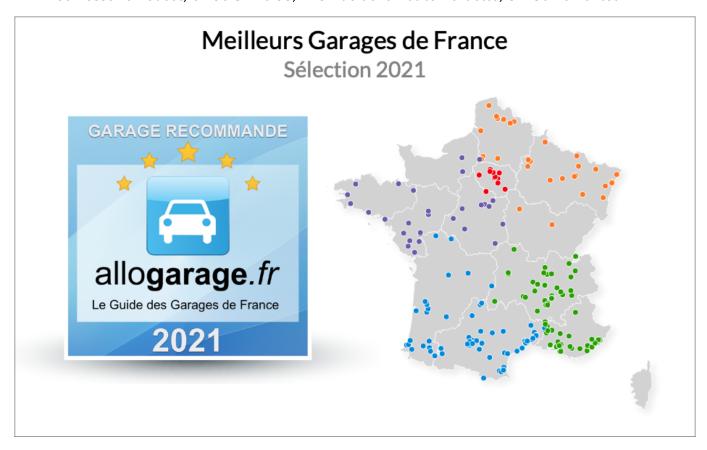


Cette sélection a été réalisée à partir de critères objectifs à l'aide d'avis clients : minimum 25 avis publiés et vérifiés, une note moyenne supérieure à 4 sur 5 et moins de 5% d'avis négatifs.

Les avis publiés sont conformes à la norme Afnor NF Z 74-501 officialisée le 3 Juillet 2013, et chaque auteur a été identifié en exigeant systématiquement une copie de sa facture de réparation.

En Vaucluse, découvrez les 7 garages plébiscités par les clients :

- Garage Flavmotor, 04 65 87 05 18, 25 Bis Avenue de Rascassa 84370 Bédarrides
- Garage des Fontaines, 04 90 66 56 41, 20 Route de l'Isle-sur-Sorgues, 84210 Pernes-les-Fontaines
- Carrosserie Bressy axial, 04 90 11 78 96, 351 Rue des Pays Bas, 84100 Orange
- G.C Luberon automobiles, 04 90 74 62 90, Route de Rustrel, 84400 Apt
- Carrosserie Bollenoise, 04 32 80 30 80, Route de Mondragon, 84500 Bollène
- Carrosserie Damery, 04 90 40 16 58, 647 Chemin de l'Etang, 84420 Piolenc
- Carrosserie Foucot, 04 90 31 10 93, 228 Rue de la Petite Verdette, 84130 Le Pontet



L. M.



Lavande, allocation adulte handicapé, Action sociale du Département, Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse monte au créneau

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse est dernièrement intervenu sur trois sujets majeurs : la protection de la filière de la lavande, la sanctuarisation de l'allocation d'adulte handicapé -AAH- et l'orientation sociale du budget du Conseil départemental de Vaucluse.

La lavande

<u>Lucien Stanzione</u> vient d'écrire à Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation à propos de la règlementation européenne <u>Reach</u> qui pourrait classifier l'huile essentielle de lavande et de lavandin dans la catégorie des produits chimiques et toxiques ce qui mettrait en péril toute une filière.

Que dira le gouvernement ?

«Elus, producteurs et transformateurs de lavande et lavandin m'interpellent sur le projet de révision de la règlementation Reach sur les huiles essentielles, déclare Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse. D'ici 2025, l'huile essentielle de Lavande et de Lavandin pourrait être classée, dans le cadre du Pacte vert, pour l'Europe, dans la catégorie des produits chimiques et toxiques, ne permettant plus de l'exploiter. Cette filière représente plus de 10 000 hectares en productions, près de 1 000 agriculteurs et de nombreuses entreprises de transformation agroalimentaires, cosmétiques, parfumerie et pharmacie. Ainsi, la directive aura un impact sur l'emploi, les ressources environnementales, énergétiques et la gestion des déchets, mais aussi sur l'espace. Elle ne permettra plus de maintenir des espaces agricoles nécessaires à la biodiversité ainsi que l'image identitaire du territoire (paysage), surtout de maintenir de l'activité dans les zones les plus rurales (Enjeu d'aménagement du territoire) en garantissant des nouveaux débouchés.»

Touche pas à mon AAH

Lucien Stanzione s'émeut également que l'on puisse minorer l'allocation d'adulte handicapé (AAH), notamment lorsqu'un bénéficiaire s'installe en concubinage et voit son montant recalculé en fonction des ressources du conjoint. Or, dans l'esprit, L'AAH n'est ni un salaire, ni un droit au chômage, mais une allocation de la Nation pour aider à compenser le handicap. L'élu et son groupe proposeront au Sénat que soit définitivement votée l'individualisation de l'allocation adulte handicapé.





Quel budget 2022 au Département ?

Alors que <u>Dominique Santoni</u> fait état de la feuille de route du Conseil départemental de Vaucluse évoquant 'donner la priorité absolue à l'investissement, au routes, aux bâtiments et au Très haut débit' Lucien Stanzione, s'émeut du manque de prospective budgétaire et s'alarme de l'action sociale en faveur des plus démunis. Il questionne la présidente du Département sur : «la politique sociale que mènera le département en faveur des plus pauvres ? Également, concernant le logement social, les personnes âgées et handicapées : quels moyens seront engagés pour quels résultats ? Et surtout quel sera le budget 2022 ? »